

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Séance du jeudi 16 novembre 2023 - 18h00 réunion en modalité présentielle

Nombre de membres:	31
Membres absents :	4
Membres présents:	27
Membres avec droit de vote	24

Le quorum atteint, la Provisoire Mme Sturbaut, ouvre la séance à 18h05. Elle remercie les membres de ce quatrième et dernier conseil de 2023. Le secrétariat est assuré par le directeur Guillaume Edel.

La proviseure présente l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité des membres. En point 8 « questions diverses » sera traité également le sujet du Forum des Métiers proposé par Mme. Andrea Guadalupe.

1. Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 28/08/2023

Il est validé à l'unanimité. Le PV de réunion sera publié sur le site de l'école.

2. Bilan des périscolaires 2023

Les activités périscolaires débutent le premier jour de mars et se poursuivent jusqu'au 15 décembre, offrant ainsi plusieurs mois de plus qu'en 2022. Les référents pour ces activités sont le directeur Marcos Capurro, et la professeure d'EPS Roberta Lamy, et l'ensemble se déroule au sein du lycée, sauf la natation.

Chaque participant a reçu un T-shirt du lycée.

Au total, 23 enseignants encadrent 25 activités, certaines étant dédoublées avec la présence des enseignants. L'accès est ouvert à tous les élèves de la GS au CM2.

Les élèves peuvent choisir de s'inscrire à une ou deux activités. Chaque série d'activités se termine par une classe ouverte, permettant aux parents d'assister à des présentations.

La distribution des enseignants et des élèves est équilibrée, évitant les activités avec un faible nombre d'élèves. Chaque enseignant est responsable de 12 à 15 élèves, assurant ainsi une attention personnalisée et une expérience d'apprentissage enrichissante pour tous.

Mme SCAGLIONE, Amicale: demande s'il n'y aura pas de fête de périscolaire cette année?

Marcos CAPURRO, directeur: répond que non. Nous sommes sur une nouvelle modalité pour que les parents puissent mieux voir leur enfant. Nous allons réfléchir à comment faire la fin des périscolaires en 2024.

3. Préparation de la rentrée scolaire 2024

Organisation des périscolaires : En 2024, nous entamerons la planification des activités périscolaires dès la prérentrée, introduisant de nouvelles dimensions telles que la robotisation et l'anglais. Ces activités seront disponibles de la GS au CM2, englobant également une autre discipline sportive de combat, ainsi que l'organisation d'un campement en pleine nature. Les inscriptions se feront à travers Pronote, simplifiant le processus pour les parents. Sur le plan pédagogique, notre objectif est d'incorporer des activités de qualité, d'améliorer la programmation et de mieux gérer les espaces. Nous aspirons à offrir une expérience périscolaire enrichissante et diversifiée pour tous les élèves.

Paula SCAGLIONE, Amicale: peut-on envisager des activités périscolaires pour les MS?

Marcos CAPURRO, directeur : non, ils ont déjà reçu l'ajout des cours du vendredi après-midi.

Paule SCAGLIONE, Amicale: Quelles nouvelles activités seront proposées en 2024?

Marcos CAPURRO, directeur: Il y aura du judo. Un campement sera également mis en place.

Gabriela PINOL, Amicale: Si l'enfant n'est pas inscrit au périscolaire, peut-il participer au campement?

Marcos CAPURRO, directeur: Non.

Frédéric DEPETRIS, COCAC: Peut-on envisager de structurer ces activités dans une perspective de continuité pédagogique, avec une idée de progression, à l'instar du judo, qui donnerait un objectif final pour chaque activité? Encourager la collaboration avec Cristoforo pour des activités communes. Envisager des activités olympiques en 2024, en les intégrant en parallèle.

Marcos CAPURRO, directeur: Nous travaillerons sur les valeurs de l'olympisme liées à Paris 2024. Des rencontres participatives seront organisées pour donner un sens à chaque activité, et cette démarche se poursuivra en EPS au collège.

Caroline PEREZ - Attachée de coopération linguistique: Le Comité olympique argentin propose un kit pédagogique de grande qualité.

Marcos CAPURRO, directeur: Nous l'avons déjà reçu et travaillons avec.

Frédéric DEPETRIS, COCAC: Dans le cadre d'une collaboration avec l'ambassade ou l'Institut français, il serait possible d'impliquer le comité olympique et paralympique en invitant des athlètes à parler aux élèves. De nombreuses activités autour du sport, à la fois scolaires et périscolaires, pourraient s'articuler autour de la thématique forte de 2024.

Évolution de la carte d'emplois Les contraintes en termes d'équivalents temps plein (ETP) fixent le nombre de personnes autorisées à travailler chez nous, conformément aux normes de l'AEFE. Il y aura l'ouverture d'une quatrième classe de maternelle

Paule SCAGLIONE, Amicale : BRAVO

Peggy LEHMANN, DAF: L'objectif est de renforcer les effectifs à la base. Cela nécessite des ASEM et des professeurs. Nous envisageons la création d'un nouveau poste de responsable communication, une nécessité cruciale pour accroître notre attractivité et notre visibilité, également un nouveau poste de psychologue scolaire.

Françoise STURBAUT, Provisure: Avec 1400 élèves et une seule psychologue scolaire, nous sommes sous-dotés. Il sera impératif de renforcer l'infirmerie. Nous avons pris la décision de rechercher un deuxième psychologue scolaire. En ce qui concerne l'infirmerie, nous faisons face à des problèmes de locaux pour installer un deuxième infirmier.

Peggy LEHMANN, DAF : fermeture de la CAL; la maîtresse à charge de la CAL part, à l'occasion de son départ réflexion sur la CAL

Françoise STURBAUT, Provisure: Nous ne supprimons pas le dispositif de la CAL, indispensable pour les non-francophones et non-hispanophones. Bien que le nombre d'élèves diminue en fin d'année en raison de leur intégration, nous envisageons d'utiliser les forces vives de l'établissement. Les enseignants de français qui ne sont pas devant leur classe à ce moment pourraient diriger un atelier par niveau pour ces élèves, afin d'assurer un accompagnement plus ciblé. Sur le même principe, les professeurs d'espagnol qui doivent effectuer un service de 24 heures mais n'en font que 20 pourraient consacrer ces 2 heures à un service CAL pour ces élèves.

Peggy LEHMANN, DAF : autre suppression, poste ASEM. Sur le nouveau poste ASEM, on utilise une des ASEM du cp. On la remplace par quelqu'un de SOUTHEX, on sous traite pour ne pas prendre sur notre carte d'emploi, libère un poste. Prend donc ASEM qui connaît l'établissement et qui a déjà fait des remplacements.

En net, deux postes en plus. ETP final de 127 ETP locaux, auxquels s'ajoutent résidents et expatriés.

Carlos MATEOS, Fraternité : Les nouveaux enseignants seront-ils qualifiés ?

Françoise STURBAUT, Provisure : Oui. Il y aura un appel à candidature, un classement des candidatures en CCPL, puis des entretiens et ensuite décision sur qui sera retenu.

Carlos MATEOS, Fraternité : Où sont les annonces ?

Peggy LEHMANN, DAF : Toutes les propositions de postes sont en ligne.

Jean Michel VIAUD, représentant des personnels : L'évolution de la CAL, est-ce que ça a déjà été discuté ? Nous n'en avons pas parlé au conseil de second degré.

Françoise STURBAUT, Provisure : La CAL ne concerne que le premier degré. Sur le second degré, il existe un dispositif d'accueils latéraux, mais le coût n'entre pas dans ce décompte d'ETP : il est à part, payé par les parents.

Ce qui a déclenché la réflexion a été le départ de Mme Langarica. Lorsqu'elle est partie, on s'est rendu compte que très peu d'élèves avaient besoin de la CAL. Nous réfléchissons à mieux utiliser les effectifs.

D'autre part, la question du harcèlement est particulièrement préoccupante, elle montre qu'il existe un manque de psychologue scolaire dans notre établissement. La DGEGP a soulevé cette problématique à travers un cas en cours de résolution. Elle encourage vivement la création d'un second poste de psychologue scolaire. Il est essentiel de souligner que les psychologues et les infirmiers sont des soutiens essentiels pour tous les niveaux, offrant leur assistance aussi bien en classe qu'en dehors. Il est impératif de doter notre établissement de ce type de personnel et de définir

clairement leurs missions.

Vote pour 127 ETP.

Voté à l'unanimité

Plurilinguisme

Le plurilinguisme n'est pas une nouveauté, mais c'est un aspect sur lequel nous mettons davantage l'accent. Tous les établissements AEFÉ sont plurilingues, et le nôtre, en tant qu'établissement espagnol et français, ne devrait pas se limiter à seulement deux langues. Cette orientation découle des demandes des familles et de la réalité mondiale. Il est devenu essentiel que les élèves maîtrisent l'anglais de manière plus approfondie. Malheureusement, nous accordons actuellement peu d'attention au chinois et au portugais, malgré la proximité du Brésil. Il est important de mettre en avant ces langues, qui représentent une véritable richesse pour nos élèves. En ce qui concerne l'anglais, au niveau de la maternelle, nous avons mis en place une découverte et une initiation de la langue anglaise, que nous cherchons à renforcer cette année. Dans le primaire, il ne s'agit pas seulement d'un cours d'anglais par semaine, mais d'une véritable immersion linguistique. En nous appuyant sur les sciences cognitives et les sciences de l'éducation, nous envisageons de modifier l'emploi du temps au premier degré. L'idée n'est pas d'avoir une seule séance par semaine, mais d'intégrer des rappels tout au long de la semaine, favorisant ainsi une meilleure assimilation des apprentissages. En classes de 5e, 4e et 3e, nous envisageons la mise en place de sections européennes ELCE (Enseignement Linguistique et Culturel en Langue Étrangère) axées sur l'anglais. Cette initiative prévoit une heure supplémentaire toutes les quinzaines dédiées à l'anglais, ainsi qu'une heure supplémentaire toutes les quinzaines consacrées à une discipline enseignée en anglais. Les disciplines non linguistiques concernées sont les mathématiques et l'histoire-géographie. Deux enseignants titulaires de la certification en Discipline Non Linguistique (DNL), spécialisés en mathématiques et en histoire-géographie, se portent volontaires pour mettre en place cette DNL au collège, avec une heure toutes les quinzaines. Sur la base du volontariat, avec une limite maximale par cohorte, une classe de chaque niveau sera concernée. Il reste à déterminer quelle classe aura des cours de mathématiques ou d'histoire-géographie en anglais. La DNL s'appuiera sur des projets, sans nécessairement être directement liée au programme de ces matières, mais en mettant en place des projets concrets. Cette initiative s'accompagne d'une ouverture plus large sur le monde anglophone, avec une orientation particulière vers l'univers nord-américain. Nous envisageons la création d'un échange avec un établissement nord-américain, soit physique, soit virtuel, à construire progressivement. Parallèlement, une Section Européenne de Langue Orientale (SELO) sera également mise en place, bien que son dossier soit arrivé trop tard cette année et sera déposé l'année prochaine. Elle impliquera une heure supplémentaire de langue toutes les quinzaines, ainsi qu'une heure supplémentaire toutes les quinzaines de DNL, toujours axée sur les mathématiques et l'histoire-géographie. L'objectif est de développer ces initiatives au cycle terminal. En envisageant l'évolution de ces dispositifs, nous réfléchissons à la possibilité de proposer l'année prochaine une section européenne pour le baccalauréat et/ou un BFI (Bac Français International) trilingue franco-espagnol-anglais (américain). Cette dernière option exigerait une certification C2 pour toutes les langues impliquées. C'est une vraie richesse et a de l'intérêt pour les élèves car le BFI est reconnu à l'international.

Paule SCAGLIONE, Amicale : Pour passer ce BFI, il faut le C1 ou C2, comment certifier ce niveau de langue ?

Françoise STURBAUT, Provisure : C'est certifié par l'examen. Le BFI certifie le niveau. Nous allons mettre en place sur la base du volontariat des parents (coût), la mise en place de certifications français, anglais et espagnol en CM2, 4e et terminale.

Gabriela PIÑOL, Amicale : Quelle différence entre certification payante et BFI?

Françoise STURBAUT, Provisure : Le BFI est un baccalauréat qui, dans la façon dont il est construit, certifie une compétence dans les trois langues. Le Bac ne certifie pas le niveau en langue.

Caroline PEREZ – Attachée de coopération linguistique : La production et la compréhension orale, l'expression écrite, et la compréhension écrite seront-elles testées en BFI?

Paule SCAGLIONE, Amicale : Ce sera aussi sur les spécialités? Comment seront-elles intégrées?

Françoise STURBAUT, Provisure : Le BFI a le squelette du bac français avec des spécificités en Langues (2 ou 3 selon) dans lequel les élèves doivent atteindre un niveau C1. On a un gros écueil, ici, et nous allons voir comment ils font en Uruguay et au Chili, car le BFI, pour l'espagnol, est basé sur le programme espagnol et non sur l'argentin. Si c'est de l'HG en espagnol, cela doit être de l'HG de l'Espagne et non de l'Argentine, ce qui est contraire au partenariat avec l'Argentine. Si on ajoute l'histoire-géographie en espagnol, cela implique un surplus d'heures. On ne peut pas en ajouter sur le niveau première. Nous devons réfléchir à la manière dont c'est possible, en établissant des accords entre les pays pour parvenir au BFI.

Paule SCAGLIONE, Amicale : Combien d'heures se rajouteraient?

Françoise STURBAUT, Provisseure : Cela dépend de quel BFI on parle et comment nous allons le « tricoter ».. Il est certain que la section européenne peut être mise en place, mais le BFI sera plus compliqué. On envisage une structure similaire avec plus de matières pour atteindre le niveau dans les trois langues, avec des épreuves écrites et orales supplémentaires. Le BFI est sur 180 points, alors que le bac ordinaire est sur 100 points. Nous prévoyons de le mettre en place sur la base des élèves volontaires et acceptés dans le cursus, sur dossier. Il n'est pas envisagé de proposer le BFI pour tout le monde, car cela ne correspond pas à tous et peut même être néfaste pour certains.

Frédéric DEPETRIS, COCAC : À long terme, l'évolution de l'AEFE va vers le plurilinguisme. Elle est présentée comme un atout face aux écoles anglophones. Il est crucial que la communauté scolaire insiste sur les certifications de langues pour savoir où nous nous situons dans les trois langues et sortir avec une certification qui valorise le travail. Il y a une évolution très positive de l'établissement à encourager. Je pense aux activités périscolaires qui peuvent aider. Passer d'une heure quinzaine d'anglais ou DNL à une heure par semaine pourrait faire la différence. Il faudrait trouver des échanges avec des écoles anglophones et profiter du réseau de l'AEFE. C'est une évolution très positive à explorer.

Jean Michel VIAUD, représentant syndical : Cela ne concerne pas 2024?

Françoise STURBAUT, Provisseure : La CELO est prévue pour l'année prochaine. Quant au BFI, il nécessite un travail approfondi pour lever les blocages. Nous allons y consacrer une année, voire plus.

Frédéric DEPETRIS, COCAC : C'est complexe car c'est récent. Il est plus facile de le faire avec l'Espagne. Il faut négocier avec plusieurs pays différents, chacun ayant son programme spécifique, est compliqué.

Jean Michel VIAUD, représentant syndical : Des conseils de second degré l'année prochaine pourront-ils émettre un avis?

Françoise STURBAUT, Provisseure : Oui, émettre un avis et travailler dessus. Nous avons déjà travaillé avec Mme ITHURRIA, formatrice en espagnol, qui l'a monté à Valence. Actuellement, nous travaillons intensément avec différents points de vue pour identifier les écueils et les difficultés.

Jean Michel VIAUD, représentant syndical : Il est nécessaire de faire remonter les avis du personnel.

Françoise STURBAUT, Provisseure : Je propose d'en faire part à chaque conseil d'établissement afin de suivre les avancées, les doutes, etc.

Jean Michel VIAUD, représentant syndical 2nd degré : Pourra-t-on avoir des documents préparatoires?

Françoise STURBAUT, Provisseure : Oui, en conseil pédagogique, nous les avons fait passer aux coordinateurs

Sebastien GRENIER, représentant syndical : Comme il s'agit de changements importants, il faudrait les partager largement. Plusieurs collègues ne sont pas informés.

Françoise STURBAUT, Provisseure : Nous avons travaillé dessus avec les professeurs d'anglais, les enseignants du premier degré et les conseils pédagogiques. Nous avons déjà demandé des propositions aux collègues, mais il faut les relancer. Ces informations devaient être présentées dans les classes.

Sebastien GRENIER, représentant syndical : Il faut d'abord une organisation pour présenter.

Françoise STURBAUT, Provisseure : Nous ne voulons pas refaire comme l'année dernière, car il y avait très peu d'inscrits.

Sebastien GRENIER, représentant syndical : Est-ce que cela aura un impact sur le nombre d'heures?

Françoise STURBAUT, Provisseure : Ce sera en plus. Une heure en plus sur l'anglais, de la 5e à la seconde. Nous y allons progressivement pour être sûr que nous pouvons nous le permettre, en tenant compte du coût et de l'impact sur les élèves.

Paule SCAGLIONE, Amicale : Ce dispositif concernera une seule classe par niveau?

Françoise STURBAUT, Provisseure : Pour 2024, oui. Nous proposons aux parents et examinons les inscriptions. Nous fixons les chiffres en fonction de la taille de la classe. C'est un volontariat sélectif au lycée. Nous envoyons aux parents de 5e une présentation, et s'ils souhaitent une heure de plus par quinzaine, ils peuvent cocher la case.

Paula SCAGLIONE, Amicale : Faudra-t-il refaire la demande chaque année?

Françoise STURBAUT, Provisseure : Toujours favorable à la souplesse, il faudra demander aux enseignants.

Maria Paz, proviseure adjointe argentine : On peut commencer et faire un bilan.

Françoise STURBAUT, Provisseure : Le cas de figure attire certains élèves qui y restent. Pour d'autres, c'est trop lourd, difficile, et on ne va pas les forcer. Le BFI, diplôme d'excellence, ne correspond pas à tout le monde.

Paule SCAGLIONE, Amicale : Combien d'élèves minimum pour cette option?

Françoise STURBAUT, Provisseure : Il n'est pas obligatoire de s'inscrire. C'est très bien si nous avons une classe. Si nous avons moins, c'est plus compliqué, mais une heure quinzaine avec les 12 élèves qui ont choisi la DNL serait beaucoup plus pertinent. Il est important d'avoir tout le groupe.

ELÈVE : Pour les options portugais et chinois, il faut voir la charge horaire en Première car même avec la meilleure

volonté du monde, l'option en première représente une lourde charge horaire. Il y a peu de préparation pour les devoirs avec déjà beaucoup de devoirs.

Françoise STURBAUT, Provisure : Actuellement, les élèves ont 37 heures en première et 30 heures en terminale. Nous devons voir comment lisser cela. La priorité doit être donnée au bac et au français au niveau des terminales. Nous devons intégrer beaucoup de choses demandées par l'Argentine en première, ce qui se traduit par un grand nombre d'heures. Il y a trop d'heures de cours pour des élèves aussi jeunes. En dehors du plurilinguisme et du BFI, nous devons nous intégrer dans les programmes pour travailler étroitement avec la DGEGP afin de désengorger le niveau de la première.

Julise HALBOUT, élève : Il serait préférable de mieux répartir la charge, les devoirs et les examens dans la même semaine.

Françoise STURBAUT, Provisure : On ne peut évaluer qu'à la fin d'une séquence, d'où tout en même temps.

Julise HALBOUT, élève : Oui, mais il faudrait demander moins de travail à la maison au premier niveau. On doit choisir ce qu'on fait et ce qu'on ne fait pas.

Frédéric DEPETRIS, COCAC : J'ai une remarque sur l'accompagnement linguistique. Il y a une demande de supports pédagogiques dans les classes pour accéder à des contenus.

Paule SCAGLIONE, Amicale : D'où viennent ces livres?

Françoise STURBAUT, Provisure : Ce sont des livres français, de méthodes françaises. Au primaire, l'apprentissage de la langue doit se faire dans la découverte et ne devrait pas nécessiter de livres. Les professeurs d'anglais se réuniront en décembre pour créer des banques de données pour les enseignants du premier degré.

Gabriela PINOL, Amicale : D'accord pour le primaire, mais qu'en est-il du secondaire?

Françoise STURBAUT, Provisure : Ce sont des manuels français avec une méthode par projets. Les documents pédagogiques sont anglais ou américains. Les extraits des méthodes demandées par le bac sont basés sur le CECRL, cadre qui valide les connaissances et compétences acquises sur 5 compétences. Elles doivent être travaillées en alternance avec la pédagogie par projets. Seuls les manuels scolaires peuvent fonctionner de cette manière, et ils sont uniquement numériques. Il n'y a pas de manuel scolaire au niveau primaire, mais cela peut aider les enseignants qui peuvent s'appuyer sur le manuel scolaire. Les banques de données sont fortement conseillées par tous les conseillers.

Paule SCAGLIONE, Amicale : Combien de professeurs français et argentins parmi les enseignants d'anglais ?

Françoise STURBAUT, Provisure : On ne peut pas le dire ainsi, mais tous sont aptes à préparer le bac.

Paule SCAGLIONE, Amicale : Avant, les professeurs avaient tous le même livre sur l'apprentissage de l'anglais, ils avaient choisi la méthode Oxford.

Françoise STURBAUT, Provisure : Avec différentes formations, on se rend compte des changements. Les manuels scolaires anglais sont utilisés au collège et les manuels français au lycée, mais on n'avait pas de continuité. Il n'est pas possible que l'anglais soit enseigné avec des livres anglais, nous voulons des livres français.

GRENIER : En France, il y a une autre façon d'enseigner les langues. Nouvelle direction, nouvelle organisation.

Modification EDT primaire

Guillaume EDEL, directeur primaire : Après les bouleversements d'emploi du temps de 2023, nous avons à nouveau mis une nouvelle contrainte pour que les enseignants de français assistent aux cours d'anglais. L'objectif est de créer du lien avec l'anglais, et avoir des moments de renforcement au cours de la semaine.

Françoise STURBAUT, Provisure travaille avec le collège martinez pour créer des stages intensifs de français pendant les vacances. Donner une impulsion pendant une semaine.

Mise en place groupe de réflexion sur le climat scolaire

Françoise STURBAUT, Provisure : Il y a un problème de harcèlement dans tous les pays. J'ai travaillé à tous les étages de la communauté éducative, et on se rend compte que nous n'avons pas communiqué sur ce que nous faisons. Ne pas en parler est interprété comme si on cachait quelque chose.

Au niveau du harcèlement, il faut trouver la bonne distance pour dire les choses en respectant l'intimité des enfants. Un enfant n'est pas une victime toute sa vie, ni un harceleur. Les situations fluctuent, ce sont des situations ponctuelles. Les adultes interviennent, ce qui provoque un changement de posture.

Le changement est visible et sollicite tous les acteurs de l'établissement, à la fois en prévention et en traitement, avec une éducation constante. Il y a un groupe pluri-catégoriel, qui vient d'être mis en place. Il est composé de :

- 5 parents d'élèves
- des enseignants du premier et second degré
- élèves du CVL et CVC

- psychologue du lycée
- (à voir des élèves de primaire)

Paule SCAGLIONE, Amicale : Il n'y a pas de délégués de CM2 élèves?

Françoise STURBAUT, Provisure : Pourquoi pas? Le groupe se scinde en deux sur la prévention et sur le traitement. Beaucoup de choses ont déjà été mises en place, notamment des méthodes qui travaillent sur l'empathie et le vivre-ensemble. Nous créons un groupe pour le climat scolaire, pas "contre le harcèlement", mais positif, "pour le climat scolaire". Nous travaillons sur l'empathie avec des méthodes comme "fri for mobberi", une préoccupation partagée, et la médiation par les pairs.

Paule SCAGLIONE, Amicale : Comment impliquer les parents?

Françoise STURBAUT, Provisure : Il y a un groupe de travail sur comment faire pour relier les uns aux autres. Il y a également une prévention du cyberharcèlement, qui rend exponentiel le harcèlement. Nous travaillons sur ce qu'est un réseau social, etc. Certains parents nous disent qu'en CM2, la plupart des élèves ont déjà des téléphones et des réseaux sociaux sans aucun contrôle. 30 % des enfants de 11 ans ont vu des choses violentes et se sont sentis seuls devant les réseaux sociaux. Nous devons éduquer, même si c'est compliqué à gérer. Nous avons des témoignages d'anciens harcelés, avec la peur de voir les messages sur le téléphone qui vibre. Cela entraîne des problèmes de sommeil, d'angoisse, et une altération de l'image de soi. On ne peut pas banaliser cette réalité.

Nous avons une réunion prévue le 6 décembre à 9h pour réunir un grand groupe et être efficaces. Nous allons élaborer un protocole et mettre en place un questionnaire de signaux faibles. Dans la classe où tout se joue, on ne voit pas tout. Il est important d'identifier les signaux faibles, comme le fait de sortir en dernier, de ne pas vouloir aller en récréation, ou de se faire prendre sa trousse plusieurs fois de suite. Ces choses se passent sous nos yeux mais sont difficiles à voir.

Gabriela PIÑOL, Amicale : Nous avons déjà une liste de 5 parents volontaires pour venir à cette réunion et continuer ensuite. Comptez-vous faire quelque chose avec les parents ?

Françoise STURBAUT, Provisure : Quand on fait une conférence sur la prévention du harcèlement, très peu de parents y assistent, car cela ne réunit que ceux déjà sensibilisés.

Frédéric DEPETRIS, COCAC : La lutte contre le harcèlement est une préoccupation française et argentine. Il y a un consensus pour lutter contre le harcèlement et le mal-être à l'école. Il faut faire appel au bon sens de tous. Les parents doivent se rappeler d'un certain nombre de choses. Il est bon d'apprendre la médiation par les pairs au primaire, lorsque les enfants s'impliquent dans la résolution de conflits. Les professeurs sont les premiers à détecter ce qui se passe. L'attention à autrui et la dynamique de classe sont importantes. Dans les périscolaires ou d'autres structures, on peut voir des choses différentes. Rien que d'en parler est un premier pas. Nous allons proposer des choses à l'Alliance française, comme un livre et une méthode d'une autrice argentine. Il y aura des éléments et des outils pour les parents, tels que des documentaires, des informations, des choses à connaître pour avoir de bons réflexes, des formations, et des choses plus contraignantes pour avoir des chartes qui valorisent le respect des autres, de l'infrastructure, mais aussi un code de bonne conduite sur l'usage du téléphone, lors des moments d'enseignement et en cours de récréation.

Paule SCAGLIONE, Amicale : en France ils ont fait ce type de charte.

Françoise STURBAUT, Provisure : Si c'est élaboré par les enfants c'est encore mieux.

Marcos CAPURRO, directeur Primaire : il y a des situations de harcèlement qui n'en sont pas, et de l'autre côté parents qui invitent toute la classe sauf trois élèves aux anniversaires.

Caroline PEREZ - Attachée de coopération linguistique: C'est à insérer dans le plan de formation continue. Les deux référentes harcèlement cône sud primaire, les maîtres formateurs Mme HANZO et Mme ITHURRIA travaillent chez nous, il faut en profiter.

Françoise STURBAUT, Provisure : Les élèves ont également organisé le cross solidaire.

Élevé : Nous avons mis en place un cross solidaire visant à collecter des fonds destinés à des associations telles qu'Emmaüs. Un budget préexistant a été alloué pour l'achat d'instruments nécessaires à une école en difficulté dans des zones défavorisées, en partenariat avec Emmaüs. Cette année, nous avons expérimenté un cross collectif impliquant toutes les parties prenantes, mais nous n'avons pas trouvé d'entreprises qui pourraient faire des dons. Nous cherchons à améliorer cette formule l'année prochaine et encourageons les entreprises à s'engager dès le début de l'année. Nous sommes ouverts à toutes propositions. La contribution financière des entreprises serait basée sur la distance parcourue par chaque classe, avec des sommes correspondantes.

Paula SCAGLIONE, Amicale : est-ce que la primaire participe?

Françoise STURBAUT, Provisure, oui, tous les niveaux participent

Christophe DUBOIS – Conseiller des Français de l'étranger : La FEFA apporte son soutien aux personnes âgées françaises résidant en Argentine, en engageant des jeunes pour des visites et en les aidant à reconstruire leurs foyers. Cette initiative favorise également les échanges intergénérationnels entre les jeunes parlant français et les aînés francophones.

Gabriela PIÑOL, Amicale: Il est louable d'avoir des fonds pour des actions, mais le contact humain, le don de son temps pour autrui, est tout aussi important.

Christophe DUBOIS: La FEFA a besoin de jeunes pour aider les personnes âgées, notamment en faisant leurs courses, etc.;

Françoise STURBAUT, Provisure: Merci, en tout cas, le CVL et le CVC mènent des actions solidaires. Ils sont accompagnés par des adultes enseignants et des parents. Les jeunes décident de leurs projets, et nous les accompagnons.

mise en place autres groupes de réflexion

Nous avons déjà abordé le plurilinguisme, le climat scolaire, et un autre groupe de réflexion doit être construit pour résoudre le problème des absences des enseignants. Nous sommes un établissement scolaire, avec les mêmes enseignants qui enseignent de la 6e à la terminale. Les enseignants participent à la surveillance des épreuves (bac, brevet) et aux formations. Les absences, qu'elles soient personnelles ou administratives pour des réunions, suscitent des préoccupations. Françoise STURBAUT, Provisure a été interpellée par une réunion portant sur 1580 heures de cours qui n'ont pas été effectuées. On examinera cela à la fin de l'année scolaire pour en tirer un bilan. Il s'agit d'une question épineuse et complexe, parfois avec plusieurs absences dans une classe et d'autres non. Il n'y a pas de solution miracle. Il est question de réfléchir à toutes ces absences, très importantes, et de trouver des moyens pour y remédier. Comment assurer aux élèves les heures d'enseignement nécessaires ? Nous avons 20 jours scolaires de plus par rapport à un programme français, ce qui compense un peu les absences pour atteindre les objectifs du programme. Un autre problème concerne les trous dans l'emploi du temps des élèves, avec des cours de 4 à 5 après trois heures de cours qui ont sauté, entraînant le départ de la moitié de la classe. Il y a des aspects sur lesquels nous devons travailler, conscients du problème mais sans solution miracle. La question sera posée à l'ensemble de la collectivité pour trouver des réponses

Sebastien GRENIER, représentant syndical : on aurait aimé en parler ensemble avant le conseil d'établissement. Cela aurait été apprécié.

Françoise STURBAUT, Provisure : on lance la question aujourd'hui, et on y répondra en 2024.

Jean Michel VIAUD, représentant syndical : il faudra évoquer les incivilités grandissantes de la part des élèves.

Françoise STURBAUT, Provisure: Il existe un problème de reconnaissance de l'autorité de l'institution, avec une remise en cause de l'autorité des adultes de l'établissement, tant de la part des élèves que des parents. Nous travaillons sur l'instauration d'une autorité non agressive, mais ferme et bienveillante, reconnue par tous. À un certain niveau, cette autorité ne doit pas être remise en cause. Certains élèves refusent de faire leurs retenues, et il peut même y avoir des situations d'insultes vis-à-vis des enseignants, même si elles restent isolées. Cela crée un climat de classe qui remet en cause le rôle de l'enseignant. Certains enseignants rencontrent des difficultés à dispenser leur cours, et il arrive que des parents refusent les décisions de l'établissement.

Paule SCAGLIONE, Amicale : Devrions-nous envisager de modifier le règlement pour planifier autrement les heures de retenue?

Françoise STURBAUT, Provisure : Cela pourrait être un problème lié à la gestion par la vie scolaire.

Jean Michel VIAUD, représentant syndical : souvent le mercredi après-midi.

Paule SCAGLIONE, Amicale : Si un élève ne se présente pas à la retenue, l'échelle des sanctions devrait être plus sévère.

Françoise STURBAUT, Provisure : mais quand les parents couvrent les enfants c'est difficile.

Paule SCAGLIONE, Amicale : En cas de non-respect de cinq retenues, cela devrait être soumis au conseil de discipline.

Frédéric DEPETRIS, COCAC : Cela doit être abordé dans le cadre du climat scolaire, avec un engagement collectif à respecter les autres, enseignants et personnels.

Paule SCAGLIONE, Amicale : Si une transgression se produit et que l'élève ne fait pas la retenue, que devons-nous faire?

Françoise STURBAUT, Provisure : C'est quelque chose que nous devons retrouver. En tant que parent, lorsque vous confiez votre enfant pour un moment d'éducation, vous reconnaissez également une autorité. Si les parents refusent la retenue, l'élève se sent soutenu dans son incivilité.

Frédéric DEPETRIS, COCAC : Il s'agit d'une question de confiance envers l'établissement et la communauté éducative.

Cela peut conduire à des situations ubuesques où l'élève doit rester une heure en fin de journée en cas d'absence de professeur Il pourrait au moins recevoir du travail.

Françoise STURBAUT, Provisure : Cela fait donc que nous avons identifié quatre grands chantiers pour l'année prochaine.

ELEVE : Pourrait-on réviser la règle stipulant qu'au bout de cinq retards, une retenue est infligée? Certains ont des problèmes personnels ou familiaux, et ils reçoivent une retenue à la fin. Pour eux, pourrait-on envisager une certaine tolérance?

Françoise STURBAUT, Provisure: Il existe une différence entre égalité et équité, et c'est une question très complexe car elle est très subjective. Cela soulève la question du règlement intérieur. Lorsqu'il y a des sanctions, nous prenons en compte le contexte, et la sanction est toujours individualisée.

• **voyages scolaires (Paris, primaire, ADN-AEFE)**

à créer en primaire.

Françoise STURBAUT, Provisure: Le projet ADN AEFÉ a été un succès, et nous prévoyons de le reconduire en 2024 avec la participation de 25 élèves en 2023. Nous avons également un beau projet impliquant 13 élèves et deux adultes qui se rendront aux Jeux paralympiques à Paris. Nous réfléchissons à la perspective d'un voyage à Paris en mettant l'accent sur les échanges plutôt que sur les simples déplacements. L'idée est de faire de ce voyage en France une expérience un peu différente.

Marine DETTORI, représentante syndicale: Il y a une inquiétude parmi les professeurs de CM2 concernant un hôtel qui a été dévasté par des élèves de Mermoz. L'hôtel n'est pas certain de vouloir accueillir à nouveau des élèves de Mermoz, et cette situation s'est également produite à Salta. Une femme de ménage a été affectée, et des commentaires cyniques ont été rapportés de la part des élèves.

Françoise STURBAUT, Provisure: Il est essentiel d'aborder cette question, car cela compromet l'image du lycée.

Gabriela PINOL, Amicale: L'amicale ne sait pas si elle reconduira le voyage ou si elle envisage de l'arrêter. L'année précédente, le voyage s'était bien déroulé, d'où sa reconduction en 2023. Cependant, des problèmes sont survenus avec des élèves soutenus par l'amicale qui ont eu un comportement inapproprié. Il est impératif de revoir complètement le respect de l'autorité et des règles de vie.

Marine DETTORI, représentante syndicale: Ces problèmes compromettent le voyage des CM2, avec des élèves qui disent "c'est bon, on a payé".

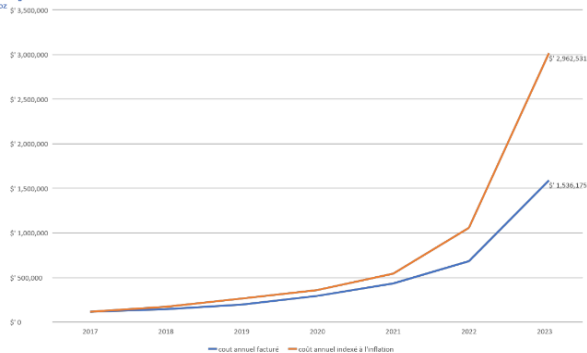
4. Budget 2024

Une nécessaire augmentation dans un contexte inflationniste fort.

	tarifs annuels 2022	tarifs mensuels février - mai 2023	tarifs mensuels juin - août 2023	tarifs mensuels septembre 2023	tarifs mensuels octobre - novembre 2023	tarifs annuels 2023	variation 22/23	tarifs annuels 2024	variation 23/24
Maternelle	617.020	101.800	132.000	171.600	205.920	1.386.640	124,7%	2.911.944	110%
Élémentaire	655.000	108.100	140.000	182.000	218.400	1.471.200	124,6%	3.089.520	110%
Collège	694.990	114.700	149.000	193.700	232.440	1.564.380	125,1%	3.285.198	110%
Lycée	766.010	126.400	164.000	213.200	255.840	1.722.480	124,9%	3.617.208	110%
MOYENNE	683.255	112.750	146.250	190.125	228.150	1.536.175	124,8%	3.225.968	110%



Des augmentations de tarifs qui n'atteignent pas le rythme de l'inflation





Un cadre budgétaire de rigueur :

Appels d'offre pour une remise en concurrence de nos principaux services externalisés: Restauration, ménage, gardiennage.

Un renforcement des procédures d'achats



Un plan pluriannuel de renouvellement du parc informatique et des projets d'investissements en sécurité, soutenus par l'AEFE

Budget résumé

RECETTES				DEPENSES			
	Budget rectificatif 2 2023	Budget 2024	Variation		Budget rectificatif 2 2023	Budget 2024	Variation
DROITS DE SCOLARITE	2.257.799.164	4.712.619.091	109%	EDU 1 - EXCELLENCE EDUCATIVE	1.662.444.986	3.675.469.704	121%
SUBVENTIONS	-	-	-	RES 2 - ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LE RESEAU	17.410.676	27.260.407	121%
RECETTES PROPRES	29.862.000	62.135.000	109%	SUP 3 - MODERNISATION (support et immobilier)	405.225.217	667.733.153	65%
Total recettes	2.287.661.164	4.774.754.091	109%	Total dépenses	2.085.080.879	4.366.172.344	109%

Salde budgétaire 2023	207.350.303	Salde budgétaire 2024	408.581.747
-----------------------	-------------	-----------------------	-------------





Présentation des flux internes AEFÉ entre EGD et agence

	2019	2020	2021	2022
masse salariale	4.175.672	4.273.887	4.084.442	4.503.666
subventions	60.934	250.246	26.099	128.812
coordination services centraux	149.980	135.742	144.132	162.168
participation aefe	4.386.586	4.659.875	4.254.673	4.794.646

	2019	2020	2021	2022
participation remuneration	1.105.198	1.163.530	1.008.904	1.250.873
PFC	336.402	242.218	238.312	407.588
participation établissement	1.441.600	1.405.748	1.247.216	1.658.461
Aide nette	2.944.986	3.254.127	3.007.457	3.136.185
bourses scolaires	1.050.160	790.537	355.481	661.792
aides totales	3.995.146	4.044.664	3.362.938	3.797.977

En 2022 l'aide nette de l'AEFE représente 2 329 euros par élève, 2 821 euros en considérant les bourses scolaires



Vote consultatif du budget

1 abstention

Tous pour - sauf un parent sorti

Sébastien GRENIER représentant syndical : existe-t-il un contrat de maintenance pour la climatisation?

Peggy LEHMANN, DAF : Le personnel de maintenance s'en occupe.

Puis budget de l'IRF

Budget 2024 de l'IRF

Budget 2024 issue de l'analytique		RECETTES Total (C)
Formation continue		212 000 000
R_FCCONV	Recettes Formation Continue Etablissements Conventionnés	210 000 000
R_FCCPART	Recettes Formation Continue Etablissements Partenaires	9 000 000
R_FCCNONHOMOLOG	Recettes Formation Continue Etab Non homologués	0
Frais de fonctionnement Accord Partenariat		20 000 000
R_CONTR_FONC_1%	Contribution Fonctionnement Partenaires 1%	0
R_CONTR_FONC_2%	Contribution Fonctionnement Partenaires 2%	20 000 000
R_CONTR_FONC_FRESTA	Contribution Fonctionnement Partenaires à la prestation	0
Autres recettes		11 815 000
R_HOMOLOG	Recettes prestations nouvelles homologations/ extensions	0
R_LIGES	Recettes contributions Ligue UNSS	1 815 000
R_DEMAT	Recettes Dénatéralisation des examens	9 000 000
TOTAL RECETTES		246 281 000
SOLDE BUDGETAIRE (déficit) B - C		197 264 000

Vote consultatif budget IRF

Accepté à l'unanimité

Sebastien GRENIER représentant syndical: Serait-il possible d'établir un budget déflaté pour mieux comprendre les dépenses qui ne parviennent jamais au niveau de l'inflation?

Françoise STURBAUT, Provisoire: En ce qui concerne l'extérieur, cela nous permettrait de montrer que notre budget est en baisse.

Peggy LEHMANN, DAF: Lors d'un marathon de réunions à Paris, nous aurons l'opportunité de présenter la situation et de montrer des scénarios où nous pourrions allouer des fonds. Si nous avons le droit de faire des placements, cela pourrait mettre fin à notre déficit. Cela signifie que la gestion est saine, mais que c'est la situation économique du pays qui nous fait perdre de l'argent.

5. Question diverses, envoyées à provi@mermoz.edu.ar au plus tard 48 heures avant la réunion

Concession du logement par nécessité absolue de service pour autoriser Françoise STURBAUT et Peggy LEHMANN à occuper les logements de service.

Autorisation à l'unanimité.

Jean Michel VIAUD, représentant syndical : La Provisure affirme être dans un lycée français - nous sommes dans un lycée Franco Argentin. Le personnel est obligé de parler français, mais quelle place pour l'espagnol?

Françoise STURBAUT, proviseure : Nous faisons partie du réseau AEFE. L'AEFE alloue 2329 euros par enfant chaque année. Nous collaborons avec les autorités argentines de Buenos Aires, qui ne financent en rien notre établissement contrairement à l'État français. Il y a une dimension franco-argentine dans la culture, car nous proposons le baccalauréat et le bac français, chacun avec ses demandes et exigences. Nous travaillons pour intégrer tous les éléments dans l'emploi du temps des élèves et donner du sens aux deux certifications. Nous sommes clairement dans un établissement français à l'étranger qui travaille pour que le double certificat (bac et bachillerato) soit cohérent. Pourquoi cette question émerge-t-elle maintenant? Dans diverses instances, nous constatons une baisse du niveau des élèves en français, attribuable à plusieurs facteurs. La conjoncture de la pandémie et du confinement a déscolarisé physiquement les élèves, entraînant une perte des apprentissages informels de la langue française. La langue administrative du lycée est le français. Les bulletins semestriels, en tant qu'outils de l'enseignement français, doivent être rédigés en français. Tout dans les livrets scolaires doit être en français. Ce n'est pas un reproche, car ce n'est pas le type de relation que je veux avoir, mais dans un établissement français, où la langue de travail est le français, chaque individu doit avoir un bon niveau de français. Il est nécessaire de fournir aux personnels les moyens d'atteindre ce niveau. Nous mettrons en place des cours de français pendant les heures ouvrées dans notre établissement. Un certain nombre d'enseignants ont fait l'effort d'apprendre le français, ce qui est remarquable.

Avec mon cas personnel : J'ai demandé à être affectée en Argentine et ai suivi des cours d'espagnol. Je suis passionnée par la culture argentine, et cela découle de ma décision de venir travailler en Argentine. Il semble évident que toute personne travaillant dans un lycée français devrait avoir une curiosité, a minima, pour la langue et la culture françaises. Nous attendons le renouvellement de notre homologation AEFE en 2025, et si nous ne l'obtenons pas, le lycée fermera. En ce qui concerne les projets interculturels, nous sommes fiers et heureux d'être dans ce pays. Nous avons la volonté de travailler avec la DGEFP pour le renforcement des compétences de nos élèves. Les autorités françaises sont présentes à chaque étape.

Jean Michel VIAUD, représentant syndical : En tant que franco-argentin par la double tutelle, je pense que tous les professeurs ont toujours fait des efforts pour comprendre la langue française. Chacun s'exprime dans sa langue pour être le plus précis possible. Ce positionnement représente une rupture avec ce qui avait été établi auparavant. Ce n'est pas quelque chose de simple, il faut ménager certaines susceptibilités. Il est nécessaire de prendre le temps d'en discuter pour obtenir une forme d'adhésion.

Françoise STURBAUT, Provisure : Créer une forme d'adhésion, oui, mais tout n'est pas discutable. Le vivre ensemble au niveau du personnel ne doit pas donner lieu à des rivalités entre Français et Argentins, entre Espagnols et Français. Parlons davantage de plurilinguisme. L'ajout de l'anglais a suscité des réactions négatives chez certains. Le plurilinguisme ne vise pas à prendre quelque chose à quelqu'un, mais à créer une richesse. Les compétences acquises en anglais peuvent être mises en parallèle avec le français et l'espagnol. Il est important de travailler sur les termes et le lexique. Certains mots ne sont pas traduisibles de manière littérale. Par exemple, "s'engager" en français et "comprometerse" en espagnol ne signifient pas exactement la même chose. Trouver un autre terme qui exprime la même idée est essentiel. Sortir d'un cours avec un mot qui n'évoque pas la même chose nécessite un travail a posteriori qui donne du sens à la langue et aux notions.

Françoise STURBAUT, Provisure : présente brièvement un nouveau projet de travail avec l' INCAA Instituto Nacional de Cine y Artes Audiovisuales pour que les élèves aillent au cinéma pour voir des films argentins et des films français.

Madame Sturbaut remercie la participation de tous les membres présents et clôture la séance à 19h25.